Cheminement vers le Congrès de l'AREQ 2023

FÉVRIER 2022

Formation du comité d'organisation du Congrès (COC) et du groupe de travail sur le contenu du Congrès (GTCC).

MARS 2022

Planification logistique de la tournée du conseil exécutif (CE).

AVRIL 2022

Choix des délégations officieuses lors des AGS (avril et mai).

MAI 2022

Sondage sur les besoins et les priorités des membres.

JUIN 2022

Présentation au CE et au CA des travaux du CNSTA.

Présentation au CE et au CA de l'ébauche du projet des orientations.

JUILLET 2022

AOÛT 2022

SEPTEMBRE 2022

Début de la tournée du CE, qui se poursuivra jusqu'en novembre, dans toutes les régions, en présence des membres des CS, des délégués au Congrès et des substituts.

OCTOBRE 2022

Avis dans le magazine *Quoi de neuf* du cheminement des propositions de modifications aux statuts et règlements.

Présentation au CN des travaux du CNSTA.

NOVEMBRE 2022

DÉCEMBRE 2022

Au plus tard le 31 décembre : réception des propositions de modifications aux statuts et règlements.

Diffusion du projet des orientations aux régions et aux secteurs pour d'éventuelles modifications (1er tour).

JANVIER 2023

Appropriation par le CNSTA des propositions aux statuts et règlements reçues au 31 décembre. Présentation au CE et au CA des propositions de modifications.

FÉVRIER 2023

Au plus tard le 15 février : réception des modifications au projet des orientations provenant des régions et des secteurs.

Analyse en GTCC des propositions de modifications, puis présentation au CE et au CA.

MARS 2023

Présentation au CN du projet de modifications aux statuts et règlements, ainsi que du projet des orientations.

Élection au CN du comité national d'élection.

AVRIL 2023

Au plus tard le 7 avril : réception des dernières modifications aux orientations provenant des régions et des secteurs pour qu'elles apparaissent au cahier du CO (2e tour).

Confirmation des délégations lors des AGS.

Préparation et validation des documents destinés aux cahiers du CO.

MAI 2023

Finalisation du document des orientations.

8 mai : date limite de la transmission des délégations confirmées.

Au plus tôt le 11 mai : présentation des candidatures au CE.

Au plus tard le 15 mai : envoi de la convocation aux personnes déléguées au CO.

JUIN 2023

5 au 8 juin : adoption au CO du projet de modifications aux statuts et règlements et du projet des orientations.

Élections au CE.

Entérinement des membres du CA.

Congrès 2023

AREQ CSQ